

## **EDITORIAL:**

Dans un article récent, publié par le journal anglais "The Guardian", le professeur Nigel Vincent de l'université de Manchester exposait le résultat des recherches effectuées par son université sur la disparition des langues. Selon lui, sur les quelque 6000 langues existantes, 90% auront disparu en 2050. Ce qui se dessine n'est donc rien de moins que l'équivalent linguistique d'une catastrophe écologique, à la différence près, toutefois, que si les gens sont généralement bien conscients des dangers qui menacent sur le plan écologique, ils ne réalisent pas que nous laissons mourir les langues. A juste titre, le professeur Nigel Vincent fait observer que chaque langue est dépositaire de la culture des gens qui la parlent, et que chaque fois qu'une langue disparaît il y a aussi une perte au niveau de la diversité culturelle dans le monde. Il souligne cependant que 4% des 6000 langues actuelles sont parlées par 96% de la population mondiale, et sur ces quelques 240 langues une dizaine sont même parlées chacune par plus de 100 millions de personnes. Ces langues ne craignent rien, dit-il, ce sont les langues dites minoritaires qui ont besoin d'aide pour survivre.

On peut alors se poser la question de savoir si les langues qui, selon Manchester, sont supposées survivre à la première moitié du siècle sont, elles, à l'abri de tout danger ? Nous pensons que ce n'est pas le cas, même pas lorsqu'il s'agit de langues nationales parlées par plusieurs millions. Ces langues ne risquent certainement pas une mort subite, mais elles peuvent se trouver peu à peu appauvries, ce qui, à long terme, peut être néfaste. Il est généralement reconnu, que pour survivre, une langue doit être complète, c.à.d. un instrument de communication qui permette de traiter sans restriction tous les aspects de la société moderne. Cependant, pour les mêmes raisons que celles qui feront disparaître plus de 5000 langues en 50 ans (désir de succès, prestige ou simple laisser-aller), certains pays cèdent aujourd'hui insensiblement du terrain à une autre langue, plus dominante (par exemple le russe dans une partie du monde ou l'anglais dans d'autres) et ceci sans même faire un effort pour doter leur langue nationale des outils nécessaires (terminologies scientifiques et techniques par exemple) pour la rendre opérationnelle.

L'article du Guardian montre l'urgence des mesures à prendre et la nécessité pour chaque pays d'adopter une politique des langues. Sans laisser de doute sur la nécessité d'apprendre et d'utiliser des langues étrangères, ces politiques devront nécessairement prévoir aussi la défense et le développement des langues nationales.

En Europe on pouvait espérer un encouragement dans ce sens de l'Union Européenne qui, en 2001, célébrait « la diversité linguistique européenne » et proclamait par la même occasion que cette diversité était « un élément essentiel de l'héritage culturel de l'Europe et de son avenir ». Aussi peut-on s'étonner que Bruxelles ait utilisé récemment contre la France une directive de 1978 concernant

l'étiquetage des denrées alimentaires et qui, soi-disant, interdirait à une nation d'imposer sa langue sur les étiquettes et l'obligerait à accepter « la possibilité qu'une autre langue facilement comprise par les acheteurs soit utilisée. » Cela faisait dire à Claude Duneton, écrivain et linguiste, dans le Figaro du 27 juillet :

- « C'est un élément de la guerre larvée que livrent, en Europe, les tenants d'une langue unique qui ne pourrait être que l'anglais compte tenu de sa force actuelle. En effet, ce n'est ni le finnois, ni le flamand ou encore le grec qui peuvent être des langues « facilement » comprises par le consommateur européen...

Cela conduit à reconnaître pour ne pas dire créer deux citoyennetés européennes. Celle qui parle et comprend l'anglais et celle qui en est exclue. Une telle situation ferait la part belle à une élite instruite et condamnerait la grande masse des Européens à l'illettrisme. »

Le comité rédacteur

\*\*\*\*\*

### **DÉLAIS**

Toute contribution destinée à être publiée dans notre revue "LSP and Professional Communication" doit nous parvenir dans les délais suivants:

Avril (Vol.3., No.1, April 2003): **le 1<sup>er</sup> décembre 2002**

Octobre (Vol.3, No. 2, Octobre 2003): **le 1<sup>er</sup> juin 2003**

*Pour plus de détails, veuillez consulter le site de DSFF: <http://www.dsff-lsp.dk>*